

PETIT MARS

NOVEMBRE - DECEMBRE
CONTINUONS À VOYAGER DANS LE TEMPS

Retour sur les événements et en avant les projets !



➔ **Culture &
Communication**

NOUVEAU À PETIT MARS /



Lucie, esthéticienne diplômée d'Etat, vous accueille dans son espace « Amma Zen », loin de l'agitation de la vie quotidienne pour un moment de détente et de lâcher prise.

Prestations innovantes : Le Microneedling avec le BB Glow, La Vacuum Thérapie avec le Lifting Colombien.

Possibilité d'activités bien-être en entreprise: massage entreprise, atelier bien-être pour « les journées portes ouvertes ».

Collaboration avec d'autres prestataires beauté : « Les Beauties » créatrices de « Coquettes Party » (ateliers avec des prestations bien-être/beauté et démonstration de techniques esthétiques).

Contactez Lucie:
06 40 19 50 45
<https://www.amma-zen.fr>



SOMMAIRE

Vie municipale 3 //

Edito.....	3
Dossier : Culture & communication.....	4
Abris à vélo	8
Conseil Municipal des Jeunes : élection.....	9
Il était une fois... Petit Mars.....	10
Vous venez d'emménager à Petit Mars ?	12

Vie associative 12 //

AMAP.....	12
Association des commerçants.....	14
Ecole de Musique Intercommunale.....	15
Danses Loisirs Evasion.....	15

Vie intercommunale 16 //

Coopérative jeunesse de services 2021.....	16
En novembre, réduisons encore plus de déchets.....	17
Festival du court métrage.....	18

Vie pratique 19 //

Agenda 20 //



UN DYNAMISME PARTAGÉ

EDITO



Anaïs Le Roux & Elsa Marquès Da Silva

Cet éditto conjoint est à l'image de notre volonté d'inter-opérer entre les commissions. Nous partageons donc cette communication, car comme l'adage le dit si bien "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".

La rentrée est passée, avec pour tous, le premier objectif : la vaccination.

Le taux de vaccination national est encourageant, néanmoins, il nous faut rester vigilant et ensemble continuer à appliquer les gestes barrières.

Vous avez pu constater que de nombreux événements sont désormais soumis au pass sanitaire.

Cela nous a permis d'organiser dans des conditions adéquates, le forum des associations, le petit déjeuner des nouveaux arrivants, le traditionnel vide grenier, ainsi que partager ensemble l'inauguration du four de la Jarrie.

Cela nous donne également de belles perspectives pour les prochaines années. Nous tenions encore à réitérer nos remerciements sincères à

l'ensemble des associations, commerçants, aux participants et bénévoles. Le pass sanitaire permet également à toutes celles et ceux qui souhaiteraient de se joindre à nous pour la cérémonie du 11 Novembre.

La précédente édition étant soumise à des restrictions ne permettait pas un accueil du public.

Du côté de l'équipe municipale, la rentrée fût également l'occasion de mettre en place de nombreux projets.

La mise à jour des tarifs communaux que vous avez pu découvrir en détail dans le précédent numéro, la mise en place des locaux à vélos, le parking de l'école Sainte Marie.

Cette année démarre également avec l'étude des projets architecturaux du futur pôle enfance jeunesse. Cette étude se déroulera sur le dernier trimestre 2021.

Nous continuons l'aménagement de la voirie, la réfection du patrimoine communal et préparons le lancement du Conseil Municipal Jeunes.

RETOUR SUR

LES SUCCÈS
DE L'ÉTÉ

○ La rive aux barges

Cette nouvelle édition fut un franc-succès !
Nous vous remercions de votre présence, de votre participation et de vos moments de partage !

Merci au PMFC pour la tenue de l'espace de convivialité.

Nous préparons déjà la prochaine édition et vous attendons nombreux l'année prochaine.

○ Les rdv de l'Erdre

Cette nouvelle édition nous a permis de nous retrouver à la fin de l'été et de partager cette soirée autour de la musique jazz.

Le succès fut au rendez vous, et nous vous remercions de votre participation cette année encore.

Un remerciement au PMBC (Petit Mars Basket Club) pour la tenue de l'espace de convivialité ainsi qu'aux bénévoles présents en nombre !

○ Le petit dej' des nouveaux arrivants

Au sein de la mairie, sous le format connu du petit déjeuner, nous avons rencontré nos nouveaux concitoyens.

Ce rendez vous nous tient à cœur et nous permet de présenter la commune ainsi que les services à nos nouveaux administrés.

C'est également un moment d'échanges et convivialité partagé.

CULTURE



LES PROJETS

Ce nouveau mandat est doté désormais d'une conseillère déléguée à la culture.

Pour notre commune, cela sera synonyme de renouveau et de nombreux projets.

Le premier projet est un projet partagé :

→ Faire connaître l'histoire de notre belle commune:

Vous découvrirez l'histoire de notre commune dans chaque numéro du magazine depuis quelques mois.
Les balades contées permettront de donner vie à celles-ci.

→ Faire vivre les différents lieux :

Les projets seront axés sur trois sites :

- **Le Tertre Rouge** avec la mise en place d'un cinéma de plein air éphémère.

- **Le Port de la Rivière** avec des concerts ou toutes autres représentations artistiques

- **La Place (boulevard Saint Laurent)** avec des spectacles divers et variés qui puissent plaire au plus grand nombre.

LE PROJET PHARE:

UN WEEKEND CULTUREL

Encore une fois, notre volonté est de répondre en priorité à vos besoins, ainsi que de promouvoir l'accès à la culture pour tous.

Pour se faire, nous avons imaginé un weekend culturel et gastronomique.

L'idée serait donc, le temps d'un weekend, que Petit Mars se pare de ses habits de lumière et puisse divertir tout un chacun, des plus petits aux plus grands.

Notre souhait serait de pouvoir vous proposer entre autre, des représentations cinématographiques, des lectures publiques, des animations sportives, culturelles et gastronomiques.

Vos idées, vos participations seront les bienvenues pour nous accompagner au mieux dans cette démarche nouvelle.



UN LOGO

Le concours du logo s'est terminé à la fin de l'été.

L'ensemble des propositions a été étudié et vous connaîtrez bientôt l'heureux vainqueur !

Nous tenions à remercier les participant(e)s et avons hâte de bientôt partager avec vous l'identité visuelle de notre commune !



UNE COMMUNICATION DIGITALE

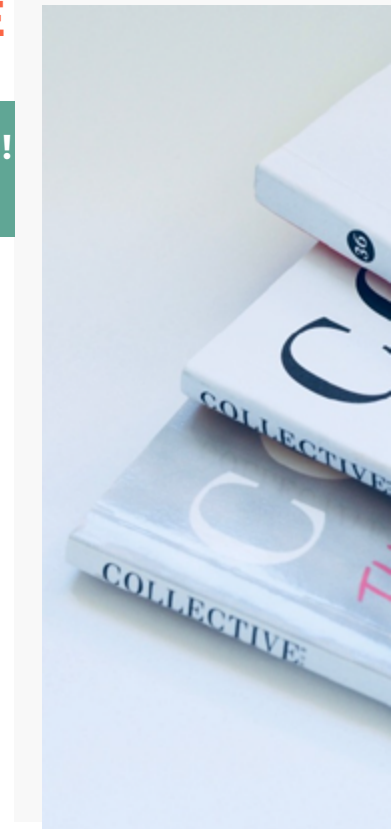
2022 : NOUVELLE CHARTE, NOUVEAU DÉPART !
DE NOUVELLES PAGES ET PLUS DE CONTENU.

UN NOUVEAU MAGAZINE

Très bientôt, nous lancerons l'appel d'offre pour le renouvellement du magazine !

Nous travaillons sur la future maquette en prenant compte de vos remarques et suggestions.

De nouvelles rubriques verront le jour, et nous avons hâte que ce projet démarre !



2022

Meilleurs
VŒUX

Jean-Luc Besnier, Maire de Petit Mars,
Conseiller Départemental et son équipe municipale
vous invitent à la présentation de leurs voeux 2022

**Samedi 8 janvier 2022
à 11h à la salle Molière**

À cette occasion nous partagerons un
verre de l'amitié.



MISE EN PLACE DE 3 ABRIS À VÉLO



Afin d'encourager les modes de déplacement doux, notamment à vélo avec la pratique du vélo autocar ou vélo co voiturage, la CCEG a installé 3 abris vélos dans notre commune :

2 petits modules et un grand abris permettant la protection des 2 roues (vol, dégradations, intempéries...).

Pour les petits modules situés en face de la pharmacie et à la Furetière, chaque utilisateur met son cadenas sur le portillon et le retire à son retour rendant le box à nouveau disponible pour un autre utilisateur. Ils peuvent accueillir chacun 6 vélos.

Le grand abris situé devant l'école Guy de Maupassant, peut accueillir 16 vélos et deux scooters. L'ouverture se fait avec un code délivré par la CCEG.

Pour obtenir un code d'accès personnel, envoyez un courriel à veloce@cceg.fr avec votre nom, prénom, numéro de téléphone mobile en précisant l'abri concerné (réception du code sous 48h).

Alors à vos vélos !



A hand in a grey sleeve holding a grey ballot box. The background is a collage of colors: purple, red, and brown. There are several diagonal lines in blue, red, and orange.

Conseil Municipal Jeunes

2022 / 2024

ÉLECTION

du Conseil Municipal des Jeunes



“ Tu as entre
10 et 17 ans ?
De nouveaux
projets peuvent
te concerner ! ”

**Dimanche 12
décembre 2021**

de 9h à 12h
à la Mairie

**Découvrez les candidats à
partir du 19 novembre**

www.petitmars.fr



- Il était une fois... Petit Mars -

Lors du chapitre précédent, nous avons entamé une promenade à travers le petit patrimoine de notre commune (fours et moulins), la suite de notre balade nous amène à découvrir les manoirs et logis de Petit Mars.

Les Manoirs

Le manoir de la Blandinière (XI^{ème} siècle).

Cet ancien château fort situé au Vieux Bourg daterait de 1070. Il devint un logis à la fin du Moyen Âge avant de se transformer en manoir après la révolution. Certains chanceux ont pu le visiter lors des dernières journées de patrimoine les 18 et 19 septembre.

Le manoir de la Pommevaye ou Pommevaie (XVI^{ème} siècle).

La Pommevaie est entourée de vieux murs qui ceignent deux corps d'anciens logis. Le plus massif garde des lucarnes de style Louis XIII. L'autre, peut-être un ancien sanctuaire, porte la date de 1647.

Le manoir du Breil (XV^{ème} siècle).

Cette demeure était vraisemblablement fortifiée. Elle était jadis fort bien défendue, avec murs d'enceinte et douves. Elle a été une seigneurie indépendante appartenant à une des plus grandes familles de Bretagne, la famille La Tullaye.

Le manoir de la Bouffetière (XVIII^{ème} siècle).

Reconstruit en 1724, il possède plusieurs entrées monumentales. La chapelle se trouvait jadis à l'angle droit du logis à lucarnes. Il fut la propriété de la famille de Luynes qui possédait des bateaux négriers : l'Anglé, l'Archimède, la Rosalie et jusqu'à la Révolution, les de Luynes eurent des plantations à Saint-Domingue.



Les anciens logis

La Chaussée

La Giraudière

La Lorie

Ces anciennes demeures nous invitent à en savoir plus sur les villages qui les hébergèrent.

Nous découvrirons donc la prochaine fois l'histoire de nos villages. Et ça c'est une autre histoire...à suivre.

- Merci -

*À François Douset de l'Association Kuzambert de la Bouidinière
pour ces précieuses informations.*



VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER À PETIT MARS ?



Afin de faciliter vos démarches administratives (recensement, listes électorales, car scolaire, écoles...), faites vous connaître à la mairie :

22 boulevard Saint Laurent, 44390 Petit Mars - 02 40 72 77 16, mairie@petitmars.fr

AMAP de PETIT MARS



Marre de manger n'importe quoi, sans savoir vraiment d'où ça vient, ni ce qu'il y a dedans ! Sans oublier les étiquettes trompeuses !!!

Vous souhaitez consommer une alimentation de qualité, issue de cultures biologiques produites localement ?

Alors inscrivez-vous à l'AMAP de Petit Mars (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Vous serez mis en relation avec des producteurs locaux (de Petit Mars et du canton) pour bénéficier d'un approvisionnement en circuit court de produits frais certifiés biologiques, sans intermédiaires.



Pas de mauvaises surprises :

les tarifs sont fixés à l'avance pour une période donnée par les producteurs à l'aide de contrats AMAP (fixes) ou variables.



Contrats AMAP :

ils sont valables pour une période de 6 mois, d'octobre à mars (pour la saison automne/hiver) et d'avril à septembre (pour la saison printemps/été). Votre choix initial reste invariable pour toutes les livraisons de la période.

Familles de produits concernées : légumes, kiwis, œufs, pâtes sèches, volailles.

→ Contrats variables :

sur une période donnée, vous choisissez vos produits, la quantité, la fréquence en fonction de vos besoins. Les périodes peuvent être différentes en fonction des familles de produits.

→ Familles de produits concernées :

farines, fromages de chèvres, confitures, jus de fruits, miels, pains cuits au feu de bois, terrines véganes.

→ Commandes ponctuelles :

aux dates fournies par le producteur, vous pouvez commander et réserver vos produits. L'AMAP ne gère pas les commandes.

Famille de produits concernés : viande de vache et de veau (en fonction de l'abattage).



→ Les fréquences de distributions :

- Toutes les semaines : légumes et pains
- Tous les 15 jours : fromages de chèvres, œufs,
- Toutes les 4 semaines : confitures, farines, jus de fruits, kiwis, miels, pâtes sèches, terrines, volailles.

→ Les producteurs :

- La ferme du grand jardin (Petit Mars) => légumes
- La ferme de La Pénoue (Petit Mars) => confitures, farines, jus de fruits, miels, viandes (vache & veau)
- Les Binoches (Petit Mars) => pains à l'ancienne cuits sur feu de bois
- La ferme des Hauts Blés (Nort sur Erdre) => farine de froment, œufs, pâtes sèches
- EARL de Piaud (Nort sur Erdre) => volailles
- Terra Véga (Saffré + boutique à Nantes) => terrines véganes
- La Barbichette (Teillé) => fromages de chèvres

→ Lieux de distributions :

- Pour tous les produits (sauf la viande) : la ferme du Grand Jardin, à La Pénoue. uniquement les mardis, de 18h00 à 19h15.
- Pour la viande : la ferme de La Pénoue, les mardis de 16h00 à 19h00.

Si vous souhaitez manger sainement, en consommant des produits issus de l'agriculture biologique, et d'origine locale, vendus à des prix équitables, et par la même occasion encourager les producteurs locaux et pérenniser leurs activités, n'hésitez pas à nous contacter :

- soit en consultant le site internet de l'AMAP : <https://amapdepetitmars.wordpress.com/>
- soit en contactant le coordinateur de l'AMAP : Franck TESSIER - Téléphone : 07 76 18 88 23
courriel : amapdepetitmars@gmail.com

L'ACPM S'ORGANISE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.



Lors de son l'assemblée générale, mardi 21 septembre, Xavier Duriez (L'Arrosoir) a été élu à la présidence de l'association des commerçants et artisans de Petit Mars, il succède à Yvan Raitière (RPCE)

Emily Videgrain (CATIMI.NID) occupe le poste de trésorière et Nicolas Le Vot (Thélem assurances) le poste de trésorier adjoint.

Maléna Sécher (Libre comme l'hair) présente dans le bureau depuis de nombreuses années occupe une nouvelle fois le poste de secrétaire.

Cette année nous comptons une petite dizaine de nouveaux membres.

À peine élu, Xavier Duriez a proposé aux membres de l'association qui le souhaitent, de mettre en place d'ici fin 2021 différentes animations :

Vous pouvez donc d'ores et déjà marquer dans vos agendas les dates suivantes et suivre notre page Facebook (@acpmpetitmars) pour plus de détails :



- « Qui est l'intrus ? » du 22 novembre au 4 décembre : chaque artisan ou commerce qui souhaite participer, cache un intrus dans sa vitrine, devanture, site internet Identifiez cet intrus sur le compte Facebook. Un lot à gagner avec chaque artisan ou commerçant participant à ce jeu.
- La Quinzaine des commerçants du 4 décembre au 19 décembre : 1 lot à gagner par commerce.
- Marché de Noël le dimanche 12 décembre de 10h à 16h
- Le week-end des pulls de Noël les 17 et 18 décembre : Retrouvez vos artisans et commerçants avec de superbes pulls et votez sur les Facebook des magasins ou entreprises pour élire le plus beau pull.

Nous vous attendons nombreux et réactifs pour rendre le centre-ville et nos commerces plus attractifs.




**VOUS AIMEZ CHANTER ?
REJOIGNEZ-NOUS !**



CHORALE ADULTES
A l'EMI de Petit-Mars le mardi
Avec **Camille DELLERIN**

TARIFS
Intercommunalité
• Adhésion : 55€ / Atelier : 125€
Hors intercommunalité
• Adhésion : 65€ / Atelier : 135€

Nos partenaires : 

d'informations : emiwecoledemusique-emi.com
tél. 07 83 04 10 75
<http://ecoledemusique-emi.com/>

L'effervescence de la rentrée est passée !
Vous avez envie de faire une activité en solo ou en famille ?

A l'école de musique intercommunale, nous vous proposons des ateliers !

Certains ont déjà commencé comme nos 3 chorales : celle enfants et ados (le mercredi après midi sur Nort-sur-Erdre) et celle adultes (le mardi soir de 20h30 à 22h Salle Mozart à l'école de musique de Petit-Mars).

D'autres commencent après les vacances de la Toussaint : guitares, musiques traditionnelles, musiques actuelles et percussions. Pour certains de ses ateliers, un minimum de 3 ans de pratique instrumentale est requis.

Vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail emi@ecoledemusique-emi.com ou par téléphone au 07 83 04 10 75

Pour suivre toute l'actualité en direct de l'EMI, rendez-vous sur notre page Facebook : « @eminort »

Assemblée Générale

VENDREDI 19 NOVEMBRE 20H



ÉCOLE DE MUSIQUE, PETIT MARS



COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES 2021, UNE ÉDITION RÉUSSIE !



crédit photo : Coopérative Jeunesse de Services

Toujours soutenue par la CCEG et l'Ouvre Boites44, la 5ème édition de la CJS, promotion renommée « la Teen's Services » a pris fin le 31 août.

Les 12 coopérants, de 16 à 18 ans, ont réalisé en 2 mois 20 missions, soit 390 heures, et 8112,39 euros HT de chiffres d'affaires. Ils sont jeunes entrepreneurs mais ont su proposer une réelle offre de service plurielle : la garde, le domaine agricole, la maintenance, le nettoyage, la logistique, les « divers ».

Parmi les clients de la Teen's Services, les communes de Nort-Sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines, Notre-Dame-Des-Landes, Petit-Mars, Casson, Fay-de-Bretagne, la CCEG, le département 44, 4 particuliers et 1 association. Comme les années précédentes, la majorité du chiffre d'affaires est liée aux commandes passées par les collectivités.

On citera par exemple la surveillance du site de la mine d'Abbaretz, l'accueil et la gestion administrative à la Mairie de Casson et la Maison de l'Emploi de Nort-sur-Erdre, du désherbage, nettoyage, travaux de peinture à la Mairie de Petit-Mars, celles de Notre-Dame-des-Landes et Fay-de-Bretagne, la distribution de flyers pour le service culture de la CCEG.

Au-delà du salaire gagné, (401 euros net / coopérant), cette expérience professionnelle unique leur a permis de développer de nouvelles compétences qui leur seront utiles pour la suite de leur parcours. « Je suis arrivé sans trop de connaissance et en ressors aujourd'hui grandi » dira par exemple Kylian, membre de la Teen's Services !

Au quotidien, vous avez déjà adopté des gestes qui réduisent vos déchets, tels que : cuisiner au lieu d'acheter des plats emballés, aller à la Recyclerie, acheter des produits en vrac, mettre un Stop Pub sur sa boîte aux lettres...

Ce mois-ci et notamment pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, qui se déroule du 20 au 28, vous pourrez découvrir d'autres gestes (sous réserve du contexte sanitaire) :

→ LE 6 NOVEMBRE :

- Initiation à la réparation au Repair café à Vigneux de Bretagne
- Ramassage de déchets dans la nature avec Vigneux Zéro Déchet

→ LES 11 ET 12 NOVEMBRE :

animation jardin zéro déchet aux pépinières du Val d'Erdre à Saint Mars du Désert

→ LE 24 NOVEMBRE :

visite du site de Treffieux où sont enfouies les ordures ménagères (sur inscription : coordination.prevention@smcna.fr) et animations pour tous (réemploi d'objets, fabrication ses produits ménagers...)

→ LE 27 NOVEMBRE :

- RDV chez l'Habitant : « Chez Caroline à Treillières, venez découvrir l'utilisation des déchets verts selon les pratiques de la permaculture et du sol vivant » (sur inscription : nathalie.brachet@cceg.fr)
- Installation d'un composteur collectif avec « Les jardins de la Pacha » à Vigneux de Bretagne

→ LES 29 ET 30 NOVEMBRE :

animation don de matériaux réutilisables à la déchèterie de Sucé sur Erdre

Retrouvez plus de précisions (horaires, lieux...) dans le programme d'actions complet sur www.cceg.fr ou www.serd.ademe.fr



crédit photo : logo SERD



FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE L'HIVER SERA COURT



SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021
À L'ESCALE CULTURE DE SUCÉ/ERDRE

Dans un florilège de films courts, vous voterez pour votre film préféré, qui recevra le "Prix du Public". Les réalisateurs des films, présents dans la salle, répondront à vos questions. En conclusion de la soirée, les lauréats recevront leur trophée, une œuvre de l'artiste plasticienne Simona Deprédurand.

Entrée gratuite, réservation à partir du 1er décembre : <http://www.hiverseracourt.fr/resay>
Diffusion en streaming simultanée au live : <http://www.hiverseracourt.fr/live>

Ce festival bénéficie du soutien de Sucé-sur-Erdre et de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres. Il est organisé par Aux Films de l'Erdre, section "cinéma amateur" du Club Associatif Sucéen (association loi 1901).

→ SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr
• Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h
Fermeture les vendredis 24 et 31 décembre après midi

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75
• Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
• Lundi - Mercredi - Jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96
• Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
• Vendredi de 16h30 à 18h30
• Samedi de 10h à 12h

.....

→ SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19
• Mardi et vendredi de 9h à 17h - Jeudi de 9h à 14h
Fermeture du 18 décembre 2021 au 3 janvier 2022

Relais Assistantes Maternelles ☎ 06 26 07 92 48
✉ ram@petitmars.fr
Sur rendez-vous le mardi : 9h-11h15,
vendredi : 9h-11h15 et de 14h15 à 17h

École Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92
École Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73
Accueil de loisirs sans hébergement ☎ 06 78 37 64 73
Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des nourrissons et permanence puéricultrice ☎ 02 44 66 49 60
Espace départemental des solidarités de Nort sur Erdre
Bld Charbonneau - Sur rendez-vous uniquement

.....

→ SERVICE SANTÉ

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15
Pharmacie de garde ☎ 3237
Sapeurs-pompiers ☎ 18
ou 112 à partir d'un portable
Gendarmerie ☎ 17

Assistantes sociales / Centre social ☎ 02 40 29 54 35

Centre de Soins Infirmiers ☎ 02 40 77 43 93
📍 35 route de Nantes 44390 PETIT MARS
✉ acsirme@laposte.net

Infirmière libérale ☎ 07 83 50 50 60
Guiho Magalie 📍 1 boulevard Saint Laurent

Permanence Mutualia – Mutuelle communale :
Sur rendez-vous ☎ 02 40 72 77 16

→ PERMANENCES DES ÉLUS

Maire de Petit Mars : M. Jean Luc BESNIER
Conseillers départementaux :
M. Jean Luc BESNIER et Mme Anne Marie CORDIER
Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au
☎ 02 40 72 77 16

Adjoint à l'urbanisme : M. Chrystophe PABOIS
Le samedi matin sur rendez-vous au ☎ 02 40 72 76 75

Adjointe aux affaires sociales : Mme Aurélie CLOUET
Les lundis et jeudis entre 14h et 16h.
Sur RDV ☎ 02 40 72 77 16

Député : M. Luc GEISMAR, député de la 5^{ème} circonscription de Loire Atlantique
📍 318 route de St Joseph 44300 NANTES
☎ 09 62 57 69 09

.....

→ ENVIRONNEMENT

Ramassage des ordures ménagères et emballages (sacs jaunes) Attention : Les lundis semaines paires
Les 15 et 29 novembre ainsi que les 13 et 27 décembre

Déchèterie « Les Dureaux » ☎ 06 14 14 77 49
Horaires : Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 17h /
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »
Mercredi 17 novembre et samedi 11 décembre

Pour toutes informations :
www.petitmars-infos-pratiques-environnement.fr

CCEG service « déchets » ☎ 02 28 02 28 10
✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

.....

→ SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation
📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre
☎ 02 40 72 15 40
• Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
• Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : 📍 1 allée des Citronniers - 44000 Nantes
☎ 3949

ANCRE 📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre
☎ 02 40 29 57 60

Service de Travail Social CAF ☎ 02 44 75 00 02
Accueil sur rdv à 📍 Nort sur Erdre

Solidair'Auto : ☎ 06 49 62 47 12

.....

→ CORRESPONDANTS DE PRESSE

Ouest France Régis PICARD
☎ 06 66 13 07 86 ✉ regispicard57@gmail.com

AGENDA

NOVEMBRE

JEU 11 CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Monument aux morts, 9h30

VEN 19 AG DANSES LOISIRS EVASION,
Ecole de musique, 20h

VEN 26 CONCOURS DE PALETS LAITON,
CERCLE PALÉTISTE MARSIEU,
salle Yannick Noah

DU 22 AU 4 ANIMATION DES COMMERÇANTS
« Qui est l'intrus ? »

DU 4 AU 19 QUINZAINE COMMERCIALE,
Association des Commerçants de Petit Mars

DIM 12 ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES, Mairie, de 9h à 12h

DIM 12 MARCHÉ DE NOËL,
Boulevard St Laurent, 10h-16h

VEN 17 SAM 18 ANIMATION DES COMMERÇANTS
« Le week-end des pulls de Noël »

DECEMBRE

JANV.



SAM 8 VŒUX DU MAIRE,
salle Molière, 11h

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 13 janvier 2022.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 17 décembre 2021.
Ils doivent être envoyés de préférence à communication@petitmars.fr ou
déposés en mairie.